

## Ateliers du livre D'hier à demain, bibliothèques & publics empêchés Quel accès au livre et à la lecture pour les publics en situation de handicap ou hospitalisés ?

*En partenariat avec  
l'École nationale supérieure des sciences de l'information  
et des bibliothèques & l'École nationale des chartes*



Dispositif pour déficients visuels, Hall des Globes de la BnF © David Paul Carr / BnF

Que faut-il entendre par « publics empêchés », cette expression souvent reprise aujourd'hui lors de journées d'étude professionnelles comme dans les circulaires officielles, et dont les contours peuvent parfois paraître flous ?

Si la nature de cet « empêchement » a pu varier selon le contexte historique et politique dans lequel on l'emploie, celui-ci renvoie toujours à un accès difficile et le plus souvent impossible aux bibliothèques et à la lecture, principal vecteur de l'accès à la culture et au savoir. À l'Époque moderne, l'empêchement a pu être social en raison du faible taux d'alphabétisation de la population et de l'offre très réduite en matière de bibliothèques. En temps de guerre, l'empêchement d'accéder aux livres est souvent politique, ou bien les conditions matérielles (bombardements, incendies...) ne permettent pas aux lecteurs de gagner les bibliothèques. Aujourd'hui, on définit l'empêchement à partir de caractéristiques individuelles, comme une impossibilité physique de se déplacer en bibliothèque (personnes hospitalisées, placées sous main de justice...) ou d'accéder à la lecture de caractères imprimés du fait d'un handicap, physique ou cognitif.

C'est l'empêchement lié à un handicap ou à une maladie qui sera au centre de l'après-midi d'étude qu'organise la Bibliothèque nationale de France, en partenariat avec l'École nationale des chartes et l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques. Il s'agira d'étudier, dans une approche historique et contemporaine inédite, la relation établie au fil du temps entre bibliothèques et publics empêchés de lire. Des représentants de nombreuses institutions, associations et bien sûr bibliothèques interviendront aux côtés de chercheurs, juristes ou historiens de la culture, au cours d'une après-midi qui s'annonce riche d'échanges et permettra de faire dialoguer passé et présent autour de cette question.

14 h **Ouverture**  
Sylviane Tarsot-Gillery, directrice générale de la Bibliothèque nationale de France

14 h 10 **Introduction**  
Yves Alix, directeur de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

14 h 30 **L'évolution de l'histoire du droit en faveur des publics empêchés de lire**  
Noë Wagener, maître de conférences en droit public à l'université Paris-Est Créteil

### **Bibliothèques et publics empêchés de lire du fait d'un handicap : de l'accueil sur place au développement d'une offre de services**

14 h 50 **Les dispositifs d'accessibilité à la BnF**  
Carole Roux-Derozier, chargée de mission pour l'accueil des publics en situation de handicap à la BnF  
et Chloé Cottour, responsable de l'édition adaptée aux personnes handicapées à la BnF

15 h 20 **L'INJA et la naissance du livre par Louis Braille**  
Roxane Jeseck, responsable des relations extérieures de l'Institut National des Jeunes Aveugles  
et Agathe Liénard, documentaliste au CDI de l'Institut National des Jeunes Aveugles

16 h **Les activités de la médiathèque Valentin Haüy**  
Laurette Uzan, responsable de la Médiathèque de l'Association Valentin Haüy

*16 h 20 - 16 h 40 : pause*

16 h 40 **Le pôle sourd de la médiathèque de la Canopée la Fontaine**  
Anne-Laurence Gautier, directrice-adjointe et chargée de l'action culturelle de la médiathèque la Canopée la Fontaine  
(Ville de Paris)

17 h **Edition Adaptée, outils d'animation, ateliers participatifs :**  
**Signes de sens, 15 ans d'actions en faveur de l'accès à l'Information et à la Culture pour tous**  
Sébastien Sellier, responsable communication & partenariats de l'association « Signes de sens »

### **Quel accès au livre et à la lecture pour les publics hospitalisés ?**

17 h 20 **Introduction : État des lieux et enjeux**  
Thierry Claerr, chef du bureau de la lecture publique, département des bibliothèques, au Service du livre et de la lecture  
du ministère de la Culture

17 h 40 **Le réseau des médiathèques des patients et des personnels de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris**  
Claudie Guérin, coordinatrice des médiathèques et centres de documentation de l'AP-HP

18 h **Une bibliothèque destinée aux blessés pendant la Première Guerre mondiale**  
Jérôme Van Wijland, directeur de la bibliothèque de l'académie de médecine